

PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la MOSELLE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

aide Association Intercommunale pour le Dévergèment et l'Épuration des communes de la Province de Liège

AVE Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg

PASH DRESSE PAR : La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par dérogation pour délivrance de copie conforme,

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA MOSELLE
 Namur, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme

Le Ministre-Président

Benoit UTGEN Elio DI RUPO

Feuille n° 24/27 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia) : habitat ou équip. communautaire, aménagement diffus, loisir, activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib) : habitat ou équip. communautaire, aménagement diffus, loisir, activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II) : habitat ou équip. communautaire, aménagement diffus, loisir, activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (IIb) : habitat ou équip. communautaire, aménagement diffus, loisir, activité indus. ou artisanale

Assainissement transitoire (III) : habitat ou équip. communautaire, aménagement diffus, loisir, activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin (*) PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

Station de pompage : existant, en construction, à réaliser

Collecteur sous pression : existant, en construction, à réaliser

Collecteur gravitaire : existant, en construction, à réaliser

Egout sous pression : existant, en construction, à réaliser

Egout gravitaire : existant, en construction, à réaliser

Cas particuliers

A diagnostiquer - A rénover

Fosse ou aqueduc transportant des eaux usées

Eau de surface ayant fonction de collecteur

Canalisation spécifique en assainissement autonome

Canalisation d'eau claire existante

Canalisation d'eau claire à réaliser

Traitement des eaux usées

Station d'épuration : Station publique (existante, en construction, à réaliser), Station à statut particulier (privée, à déclasser)

Autres problématiques

Dévergèment - Exhaure : Station de pompage

Bassin d'orage : existant, en construction, à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 17/06/2005)

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (Ia)

Prévention éloignée (Ib)

Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/06/2005)

Navigable 1^{ère} catégorie, 2^{ème} catégorie

3^{ème} catégorie, non classé, Cours voûtés

Zone de baignade (Mise à jour : 14/09/2004)

Point ou zone de baignade

Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)

Natura 2000

Limite naturelle :

● Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP

Plan de secteur (Mise à jour : 29/10/2004)

Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.

Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH s'engagent en leur responsabilité de la DGATLP.

L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN peut entraîner des imperfections quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative

--- Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN (Mise à jour : 29/01/2005)

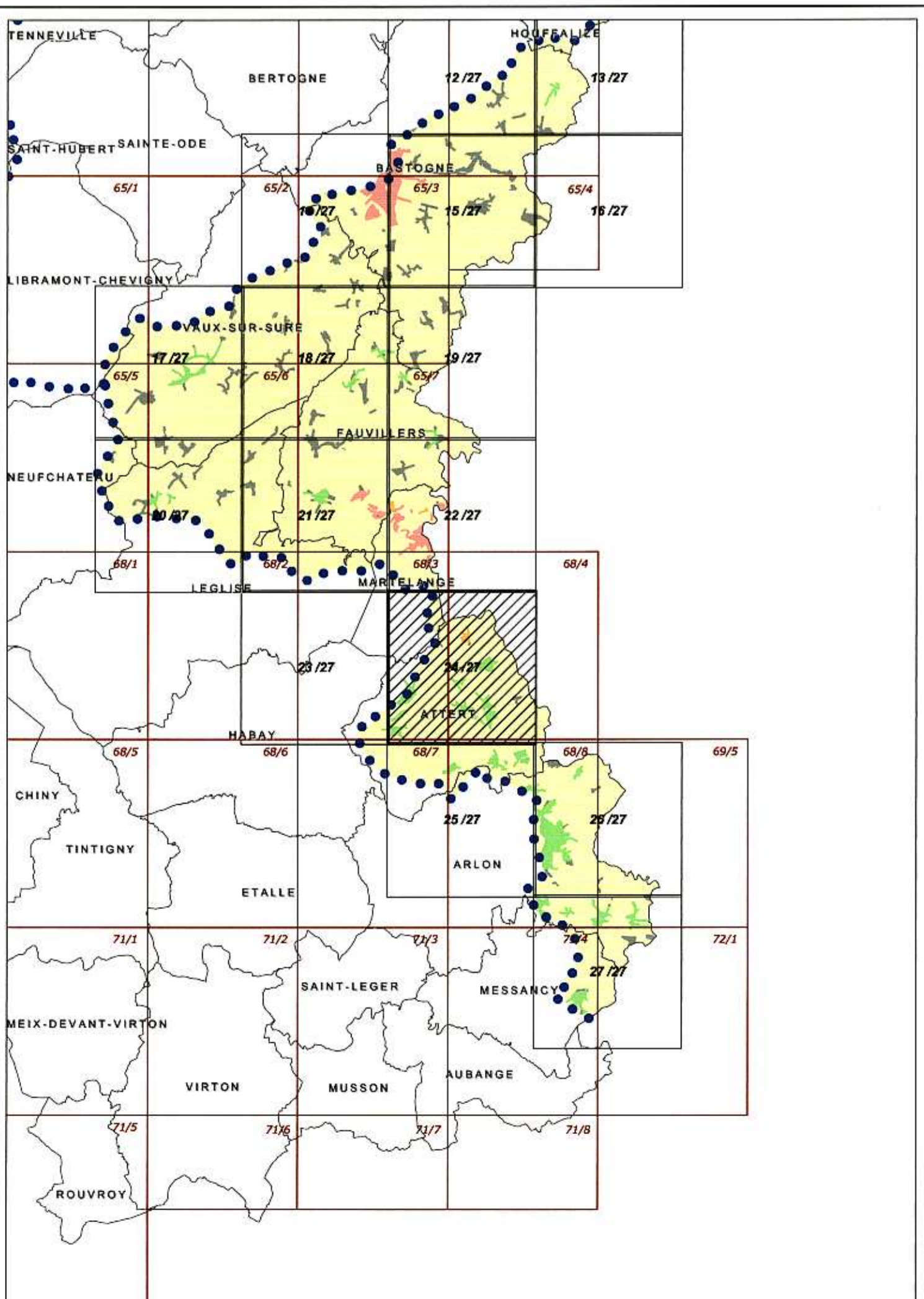
40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)

Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes techniques.

Autorisation de reproduction : convention TS 0334

Origine des données cartographiques : MRW-DGRNE - MRW-DGATLP - IGN

Traitement des données : OEA et SPGE



Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)
 Siège Administratif provisoire : 14/16, Avenue de Stassart - B-5100 NAMUR - Tél : 081 251 930
 Siège Social : 46, Rue Laouroux - B-4800 VERVIERS - Tél : 087 324 400
 http://www.spge.be - Email : carto@spge.be